

du 5 novembre 2007 au 29 février 2008

FORMATION COMPTABLE

DE FONDS D'INVESTISSEMENT

TREMLIN POUR L'EMPLOI
Attention places limitées !

Envie de rejoindre le monde de la finance ?
 Envie d'un emploi dans un secteur en pleine évolution ?
 Envie de vous construire une carrière ?

Aujourd'hui nous vous offrons une formation ciblée et un certificat reconnu par l'ALFI (Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement) qui vous permettra d'accéder à un métier en plein expansion.

554452344

444215476

544541260

224544521

224475443

444445447

544442543

444544447

444444447

Durée de la formation : 11 semaines

PROGRAMME

Contenu :

- 🕒 Formation théorique (comptabilité, produits financiers, langue anglaise, Excel)
- 🕒 Exercices pratiques interactifs
- 🕒 Contrôles réguliers des connaissances

Durée du stage en entreprise : 4 semaines pendant lesquelles vous serez parrainé par une personne expérimentée pour répondre à toutes vos questions.

Autre : ce programme prévoit des visites de banques, des rencontres avec des employeurs potentiels, des échanges réguliers avec des professionnels du secteur.

Début du programme : 5 novembre 2007

Fin du programme : 29 février 2008

Lieu : Kirchberg, Luxembourg

Ce programme s'adresse aux demandeurs d'emploi suivants :

- 🕒 inscrits à l'ADEM,
- 🕒 niveau Bac à Bac+4 ou équivalent par expérience,
- 🕒 aisance orale en anglais,
- 🕒 organisés et rigoureux,
- 🕒 déterminés à suivre la formation dans son intégralité,
- 🕒 connaissances de base en MS Office.

Important : votre allocation de chômage ou RMG est maintenue pendant la durée du programme. Le Ministère du Travail et de l'Emploi prend en charge les frais de la formation. Tous les autres frais seront à votre charge (lunch, déplacement, ...)

Pour plus d'informations concernant l'inscription aux ateliers de recrutement prévus en octobre, veuillez prendre contact avec Mme Lordong (478-53 20 ou claudine.lordong@adem.etat.lu) pour un premier entretien de présélection.

Un programme unique pour des demandeurs d'emploi motivés !